

Les moyens de prévention

1- Intégrer le risque de zoonoses à votre DUERP

2a- Prévention collective

- Hygiène générale de l'élevage
- Nettoyage et désinfection des locaux et des matériels
- Formation et information des salariés
- Manipulation et contention des animaux
- Mise en place de moyens appropriés : eau potable, savon.
- Armoires-vestiaires distinctes (vêtements de ville/ vêtements de travail)

2b - Prévention individuelle

- **Lavage des mains** après la manipulation des animaux et avant de boire, manger ou fumer
- Douche en fin de journée de travail

Dans tous les cas, je respecte les consignes de sécurité de l'entreprise !

- **Vêtements de travail** et EPI : appropriés, en bon état, propres et bien entretenus.

Port de gants pour tout contact avec les animaux (soins, équarrissage, travaux d'entretien), notamment en cas de lésions, même minimes, au niveau des mains.

En cas de plaie, je nettoie au savon, désinfecte et protège avec un pansement imperméable. En cas de plaie grave, j'appelle le 15.

Port de masque respiratoire FFP2 au contact d'un animal mort, travaux de curage

Port de lunettes de protection

3 - Vaccination et/ou traitement du troupeau/ contrôle sanitaire/Isolement des animaux malades



Déclarer l'Accident de Travail (AT)

Si, lors de la manipulation d'un animal, vous êtes blessé(e), même légèrement, il est impératif de :

- inscrire tout événement sur le registre d'accident bénin de l'entreprise, s'il existe,
- consulter votre médecin traitant en lui expliquant votre travail en cas d'aggravation,
- établir une déclaration d'accident du travail pour une prise en charge complète des soins.

Devant tout symptôme, penser à préciser à votre médecin traitant que vous travaillez au contact d'animaux

Déclarer la Maladie Professionnelle (MP)

Si, après la manipulation d'un animal, vous constatez différents symptômes, il est impératif de :

- consulter votre médecin traitant en lui expliquant votre travail,
 - établir une déclaration de maladie professionnelle avec votre médecin traitant.
- En cas de reconnaissance en tant que maladie professionnelle, vous pourrez ainsi bénéficier d'une prise en charge complète des soins.

Ces déclarations alimentent un observatoire MSA des risques liés aux contacts avec les animaux.

LES ZONNOSES DES PORCS



Copains comme cochons : évitons les maladies

Pour tout complément d'information :

MSA AUVERGNE

Service Santé Sécurité au Travail

Contactsst.blf@auvergne.msa.fr

auvergne.msa.fr



L'essentiel & plus encore

Les principales zoonoses transmises par les porcs

MP : Maladie Professionnelle

ROUGET



Contamination par voie cutanée : inoculation accidentelle (piqûre) ou par souillure d'une plaie préexistante

Durée d'incubation : 18 à 48 heures

Symptômes : plaque localisée violacée dure avec une sensation de brûlure, forme généralisée exceptionnelle mais grave, démangeaison main doigts

Reconnaissance MP

STREPTOCOCCUS SUIIS



Contamination par voie cutanée : inoculation accidentelle (piqûre) ou par souillure d'une plaie préexistante

Durée d'incubation : 2 à 4 jours

Symptômes : méningite avec séquelles fréquentes de surdité

Reconnaissance MP

LISTÉRIOSE



Contamination par contact cutané lors d'avortement ou de mise-bas, ingestion d'aliment contaminé

Durée d'incubation : 3 à 70 jours, trois semaines en moyenne

Symptômes : fièvre, fatigue, très rarement des lésions cutanées, risque d'avortement chez la femme enceinte



PASTEURELLOSE



Contamination par morsure ou griffure

Durée d'incubation : 3 à 6 heures

Symptômes : plaie douloureuse et suintante, douleurs articulaires, infection généralisée

SALMONELLOSE



Contamination par contact mains-bouche avec les éléments souillés, aliments contaminés

Durée d'incubation : 1 à 3 jours

Symptômes : fièvre, douleurs abdominales, diarrhée, forme grave chez les personnes immunodéprimées

CAMPYLOBACTÉRIOSE



Contamination par contact mains-bouche avec les éléments souillés, ingestion d'aliments contaminés

Durée d'incubation : 1 semaine

Symptômes : diarrhée, fièvre et douleurs abdominales

BRUCELLOSE



Contamination par contact cutané avec les animaux malades ou éléments souillés, ingestion de produits laitiers ou de viande crue, inhalation

Durée d'incubation : 1 à 4 semaines

Symptômes : fièvre, courbatures, sueurs abondantes

Reconnaissance MP

